

N° au catalogue 81-595-M  
ISSN 2563-626X  
ISBN 978-0-660-40064-8

**L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche**

## **Résultats sur le marché du travail des compagnons désignés comme minorités visibles**



par Hyeongsuk Jin et Sophia Su

Date de diffusion : le 8 novembre 2021

 Statistique  
Canada    Statistics  
Canada

**Canada**

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |                                                                             |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur                                                               | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

## Sommaire

À l'aide des données de la Plateforme Longitudinale entre l'Éducation et le Marché du Travail (PLEMT) de Statistique Canada, la présente étude examine la part des minorités visibles dans les métiers spécialisés. Les résultats sur le marché du travail un an après la certification des compagnons désignés comme minorités visibles qui ont reçu leur certificat dans les métiers spécialisés entre 2008 et 2017 ont été étudiés et ont été comparés à ceux des compagnons qui ne sont pas des minorités visibles.

- Tous les groupes désignés comme groupe de minorités visibles étaient sous-représentés dans la population des compagnons par rapport à l'ensemble de la population canadienne. Cependant, le degré de sous-représentation variait selon le groupe de population. Pour les hommes comme pour les femmes, comparativement aux autres groupes désignés, les Latino-Américains étaient moins sous-représentés et les Chinois étaient plus sous-représentés.
- Un an après avoir reçu leur certification, les compagnons de la plupart des groupes désignés avaient un revenu d'emploi médian inférieur à celui de ceux qui n'appartenaient pas à une minorité visible. Cependant, les résultats sur le marché du travail variaient de façon substantielle selon le groupe de population.
- Les métiers dans lesquels les compagnons des groupes désignés minorités visibles ont été certifiés présentaient des différences comparativement à ceux qui ne sont pas des minorités visibles. Chez les hommes, le métier de mécanicien de véhicules automobiles était plus courant dans tous les groupes désignés que dans le groupe de ceux qui n'appartenaient pas à une minorité visible. Le métier de cuisinier était également plus courant dans la plupart des groupes, sauf parmi les hommes noirs.
- La plupart des compagnons désignés comme minorités visibles ont reçu leur certificat en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Comparativement aux compagnons n'appartenant pas à une minorité visible, une plus grande proportion ont obtenu leur certificat en Ontario, alors qu'il y avait une sous-représentation des compagnons appartenant à une minorité visible au Québec.
- Pour les hommes, environ la moitié des différences en revenu d'emploi médian entre les groupes désignés comme minorités visibles et ceux n'appartenant pas à une minorité visible pourraient être expliquées par différentes caractéristiques comme le type de métier, la géographie et le mode d'obtention de certification.

# Résultats sur le marché du travail des compagnons désignés comme minorités visibles

par Hyeongsuk Jin et Sophia Su

## Introduction

Malgré les politiques visant à soutenir la diversité et l'inclusion au Canada, les populations désignées comme minorités visibles<sup>1</sup> (minorités visibles) ont tendance à avoir un statut socioéconomique inférieur à celles qui ne sont pas désignées comme telles (n'appartenant pas à une minorité visible)<sup>2</sup>. Les expériences de discrimination rapportées pendant la pandémie de COVID-19, de pair avec les mouvements « Black Lives Matter » au Canada et dans d'autres pays, ont mis en évidence l'importance de comprendre les défis auxquels sont confrontées les personnes noires et celles issues des minorités visibles en général au Canada<sup>3</sup>.

Par ailleurs, le vieillissement de la main-d'œuvre suscite de plus en plus de préoccupations quant à une possible pénurie de travailleurs de métiers qualifiés dans un proche avenir<sup>4</sup>. Étant donné que la majeure partie de la croissance démographique du Canada provient de l'immigration et que la plupart des minorités visibles sont des immigrants, l'examen du nombre de minorités visibles dans les métiers spécialisés et de leur situation sur le marché du travail peut éclairer les chercheurs et les décideurs<sup>5</sup>.

Beaucoup d'ouvrages examinent l'éducation des immigrants et des minorités visibles et leurs résultats sur le marché du travail. Des études révèlent que les minorités visibles ont une expérience et des défis diversifiés au Canada en fonction de leur origine ethnique<sup>6</sup>. Malgré les différences entre elles, en général, les minorités visibles ont obtenu de moins bons résultats sur le marché du travail comparativement aux personnes n'appartenant pas à une minorité visible, et ce, en dépit du fait que bon nombre d'entre elles eussent un niveau de scolarité plus élevé<sup>7</sup>.

Cependant, la majorité des articles sur les minorités visibles et les immigrants se concentrent sur la question de savoir si les étudiants sont allés au collège ou à l'université ou ont un diplôme pour leurs études postsecondaires et sur leurs résultats sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme. On en sait peu sur ceux qui œuvrent dans les métiers spécialisés, en partie en raison du manque de sources de données appropriées<sup>8</sup>.

Cette étude enrichit la littérature en analysant les résultats sur le marché du travail des compagnons de minorités visibles récemment certifiés à l'aide de données de la Plateforme Longitudinale entre l'Éducation et le Marché du Travail (PLEMT)<sup>9</sup>. La PLEMT permet de combiner de l'information anonymisée du Système d'Information sur les Apprentis Inscrits (SIAI) et du Système d'Information sur l'Éducation Postsecondaire (SIEP), avec d'autres sources d'information anonymisée d'autres bases de données administratives, incluant les données du Recensement de la population de 2016 (Recensement 2016). La taille importante de l'ensemble de données permet d'examiner les résultats de différents groupes de population ainsi que des minorités visibles dans leur ensemble. D'après les

1. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Voir **Source de données, méthodes et définitions pour plus de renseignements**.
2. Selon le Recensement de 2016, les membres de minorités visibles avaient un revenu d'emploi médian inférieur à celui des personnes n'appartenant pas à une minorité visible et davantage de membres de minorités visibles étaient en situation de faible revenu.
3. Dans l'initiative d'approche participative « Répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens — Expérience de la discrimination », les participants chinois, coréens, noirs et de l'Asie du Sud-Est étaient plus de deux fois plus susceptibles que les participants blancs de faire état d'une expérience de discrimination (Statistique Canada, 2020).
4. Voir, par exemple, Cocolakis-Wormstall (2018), May (2019), Prism Economics and Analysis (2019) et ConstruForce Canada (2020). Cependant, McQuillan (2013) a soutenu qu'aucune pénurie de main-d'œuvre n'est anticipée au Canada.
5. En 2019, la grande majorité de la croissance de la population (82 %) au Canada provenait de l'arrivée de nouveaux immigrants et de résidents non permanents (Statistique Canada, 2019a). Dans le recensement de 2016, un peu plus des deux tiers des personnes désignées comme minorités visibles étaient nées à l'extérieur du Canada (**graphique 2**).
6. Dans leur étude sur les immigrants de deuxième génération, Chen et Hou (2019) ont constaté que la plupart des immigrants de deuxième génération avaient un niveau de scolarité plus élevé que leurs parents immigrants de première génération. Cependant, leurs résultats sur le marché du travail variaient parmi les différents groupes de minorités visibles. Turcotte (2020) a examiné les résultats sur le marché du travail des jeunes Noirs en particulier et a fait état des difficultés qu'ils ont rencontrées.
7. Frenette, Lu et Chen (2019) ont noté que les étudiants internationaux gagnaient moins que les étudiants canadiens six ans après l'obtention de leur diplôme s'ils avaient des caractéristiques démographiques et des titres scolaires semblables.
8. En raison de la plus petite taille de la population de travailleurs exerçant un métier spécialisé et appartenant à des minorités visibles, une enquête ou un ensemble de données à grande échelle est nécessaire pour étudier leur expérience de manière fiable, en particulier pour étudier les expériences variées des minorités visibles dans différents groupes. L'Enquête nationale auprès des apprentis de 2015 comprenait des questions sur les groupes raciaux des répondants, mais l'analyse détaillée basée sur les questions était limitée en raison du petit nombre d'observations. Au lieu de cela, on a publié une analyse basée sur le statut d'immigration comparant leur expérience en matière de formation en apprentissage et d'emploi (Frank et Jovic, 2017). Dans le cadre d'une étude de cas, le Forum canadien sur l'apprentissage (2010) a interviewé des apprentis appartenant à une minorité visible au sujet de leurs défis.
9. Le statut de minorité visible est basé sur les réponses auto-déclarées aux questions relatives au groupe de population dans le Recensement de 2016. Dû à une variété de raisons, la réponse pourrait être différente au moment d'intérêt dans ce papier. Voir **sources de données, Méthodes et Définition pour plus d'information** sur la PLEMT et les ensembles de données utilisés dans cette étude.

résultats antérieurs qui faisaient état d'importantes différences dans les expériences et les choix entre les hommes et les femmes dans les métiers spécialisés, l'analyse est faite séparément pour les hommes et les femmes<sup>10</sup>.

La première partie de cette étude compare les caractéristiques de la population de compagnons qui ont reçu leur certification entre 2008 et 2017 à celles de l'ensemble de la population au Recensement de la population de 2016. Dans la deuxième partie, on compare les résultats sur le marché du travail et les caractéristiques des compagnons de minorités visibles à ceux des compagnons qui ne sont pas membres de minorités visibles. Dans de nombreuses mesures, on a constaté qu'en général, les compagnons appartenant à une minorité visible avaient de moins bons résultats sur le marché du travail un an après avoir reçu leur certification comparativement aux compagnons n'appartenant pas à une minorité visible.

Toutefois, les compagnons de minorités visibles avaient des caractéristiques différentes de celles des compagnons qui ne sont pas membres de minorités visibles. Dans la dernière partie de cette étude, on a étudié les différences entre les compagnons au chapitre du revenu d'emploi à l'aide de modèles de régression dans le but de tenir compte de l'effet des facteurs associés aux revenus tels que le métier, la région et le mode de certification.

## Moins de personnes de minorités visibles parmi les compagnons récemment certifiés que parmi la population canadienne

Dans cette section, les compagnons ayant reçu leur certification entre 2008 et 2017 et qui ont répondu au Recensement de 2016 ont été comparés aux Canadiens âgés de 18 à 54 ans (population canadienne) à l'aide des données du Recensement de 2016<sup>11</sup>.

En utilisant les réponses à la question sur le groupe de population du Recensement de 2016, 12 groupes de population ont été désignés comme groupes de minorités visibles. Dans cette étude, afin de produire des estimations fiables, les cinq plus grands groupes — Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin et Latino-Américain — sont étudiés séparément et les groupes restants sont regroupés dans la catégorie « Tous les autres groupes désignés » en raison du plus petit nombre de compagnons de ces groupes<sup>12</sup>.

Comparativement à leur représentation dans la population canadienne, la proportion que représente chacun des groupes désignés était plus faible dans la population de compagnons (**graphique 1**). La différence variait autant entre les hommes et les femmes qu'entre les groupes, mais la proportion qu'occupaient la plupart des groupes désignés parmi les compagnons était inférieure à la moitié de celle de la population canadienne. Par exemple, plus de 6 % des hommes âgés de 18 à 54 ans au Canada en 2016 étaient sud asiatiques. En revanche, environ 2 % des compagnons étaient sud asiatiques.

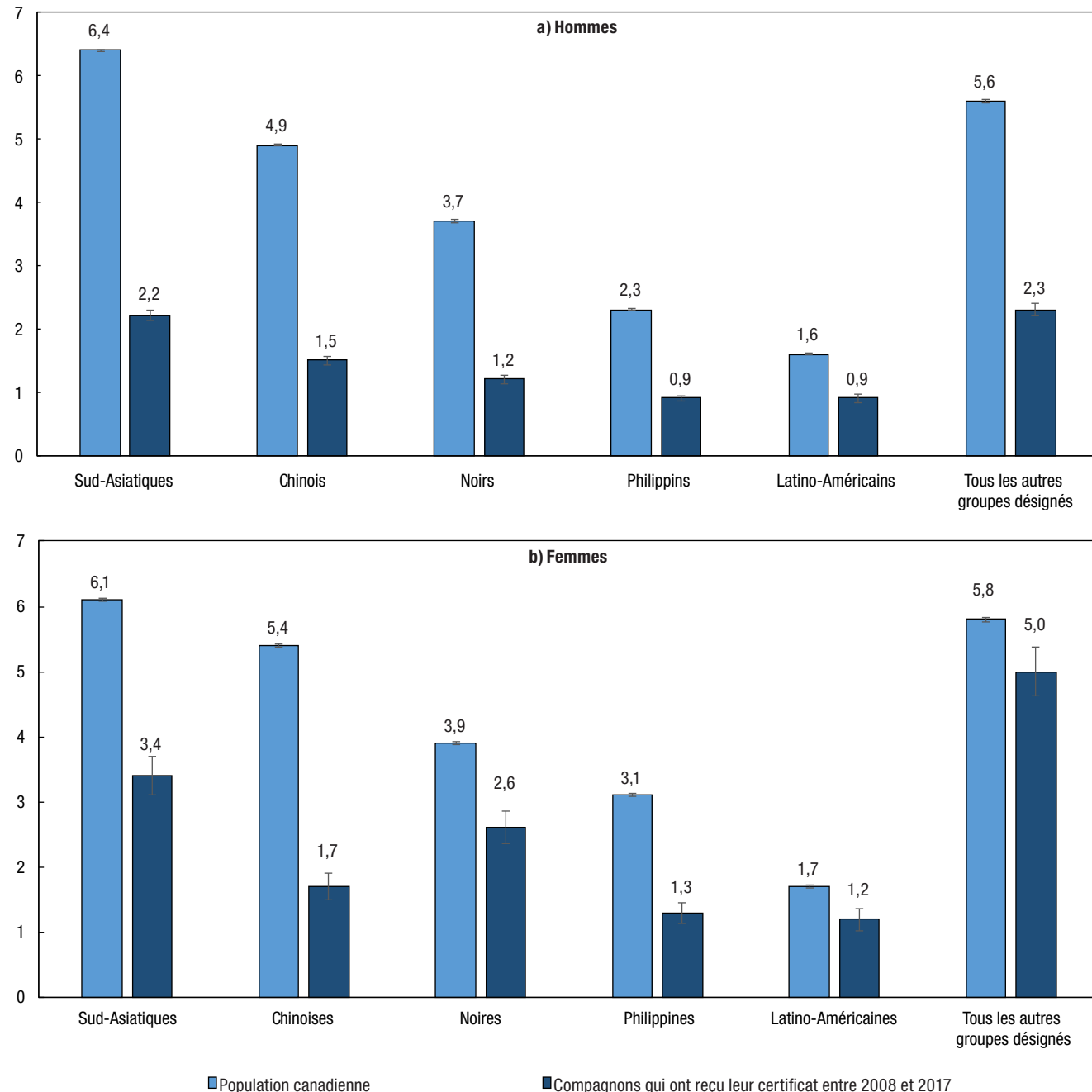
10. Les compagnons de sexe féminin sont concentrés dans un petit nombre de métiers de service comme coiffeuses, éducatrice de la petite enfance et ceux-ci ont tendance à avoir des résultats différents sur le marché du travail, incluant des niveaux plus bas de revenus d'emploi, comparativement aux métiers dominés par les hommes comme les métiers relatifs à la construction (Statistique Canada, 2021a). Ces résultats suggèrent une analyse séparée des compagnons de sexe féminin et ceux de sexe masculin.

11. Étant donné que les renseignements auto-déclarés sur les groupes de population en 2016, qui ont été saisis à un seul moment dans le temps, ont été utilisés, ces renseignements peuvent ne pas tenir compte des compagnons au moment souhaité — un an après leur certification.

12. La catégorie « Tous les autres groupes désignés » comprend les Arabes, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques occidentaux, les Coréens, les Japonais, les minorités visibles n.i.a. (non incluses ailleurs) et les minorités visibles multiples.

**Graphique 1**  
**Pourcentage de groupes de population désignés comme minorités visibles parmi la population canadienne au Recensement de 2016 et parmi les compagnons âgés de 18 à 54 ans qui ont terminé leur formation en apprentissage entre 2008 et 2017, selon le sexe et le groupe de population**

pourcentage



**Note :** Les barres d'erreur représentent l'intervalle de confiance de 95 % des estimations.

**Source :** Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (Système d'information sur les apprentis inscrits de 2008 à 2017 et Recensement de 2016).

Même si tous les groupes désignés étaient sous-représentés dans la population de compagnons, les données illustrent des degrés variables de sous-représentation. Comparativement aux parts qu'ils représentent dans la population canadienne, les hommes sud-asiatiques, chinois et noirs occupaient une part particulièrement moins importante parmi les compagnons. En revanche, les hommes latino-américains étaient relativement moins sous-représentés parmi les compagnons comparativement aux autres groupes désignés.

Les femmes de minorités visibles étaient également sous-représentées parmi les compagnes, mais dans une moindre mesure que les hommes. Les femmes latino américaines et les femmes de la catégorie « Tous les autres groupes désignés » étaient bien représentées parmi les compagnes, et la proportion qu'elles occupent dans la population de compagnes était proche de leur proportion au sein de la population canadienne. À l'instar des hommes, en revanche, il y avait moins de femmes chinoises certifiées comme compagnes comparativement à la proportion au sein de la population canadienne.

## La part que représentent les immigrants parmi les compagnons de minorités visibles est semblable à leur part dans la population canadienne.

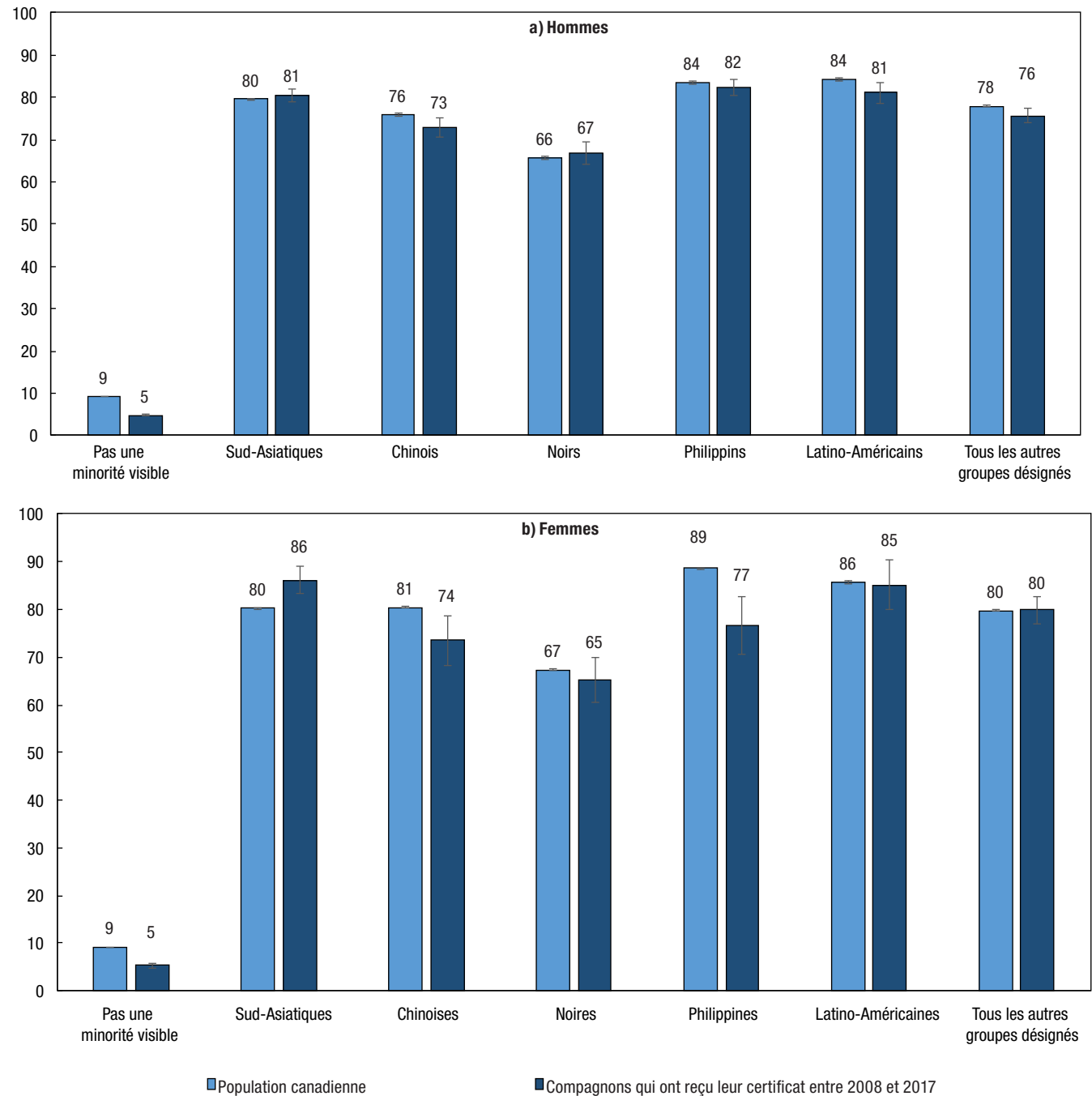
Parmi les personnes qui ne sont pas des groupes de minorités visibles, la proportion d'immigrants était inférieure dans la population des compagnons comparativement à toute la population canadienne, suggérant que les immigrants qui ne sont pas des minorités visibles étaient moins susceptibles de poursuivre leur carrière dans les métiers qualifiés comparativement aux personnes qui ne sont pas des minorités visibles nés au Canada.

À titre d'illustration, les immigrants représentaient environ 9 % des personnes qui n'appartenaient pas à une minorité visible de la population canadienne, alors qu'ils représentaient environ 5 % des compagnons des deux sexes (**graphique 2**)<sup>13</sup>.

13. Par conséquent, étant donné que la majorité des compagnons n'appartenaient pas à une minorité visible (**graphique 1**), la part globale d'immigrants parmi les compagnons était plus faible que la part qu'ils occupent dans la population canadienne.

**Graphique 2**  
**Pourcentage d'immigrants parmi la population canadienne au Recensement de 2016 et parmi les compagnons âgés de 18 à 54 ans en 2016 qui ont obtenu leur certificat entre 2008 et 2017, selon le sexe et le groupe de population**

pourcentage



**Note :** Les barres d'erreur représentent l'intervalle de confiance de 95 % des estimations.

**Source :** Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (Système d'information sur les apprentis inscrits de 2008 à 2017 et Recensement de 2016).



Pour les hommes de minorités visibles, les parts sont semblables dans les deux populations<sup>14</sup>. Les Noirs avaient la plus faible proportion d'immigrants parmi les groupes de population de minorités visibles (66 % dans la population et 67 % parmi les compagnons), tandis que les Latino-Américains avaient la plus forte proportion (84 % dans la population et 81 % parmi les compagnons).

Pour les femmes de minorités visibles, les proportions ont témoigné le peu de différences observées entre la population de compagnes et la population canadienne. Les proportions d'immigrantes étaient plus faibles parmi les compagnes philippines (77 %) et chinoises (74 %) que parmi leurs homologues au sein de la population générale (89 % et 81 %, respectivement). En revanche, on retrouvait plus fréquemment des immigrantes parmi les compagnes sud-asiatiques (86 %) que parmi les femmes sud-asiatiques en général (80 %).

## Le revenu d'emploi médian des compagnons appartenant à une minorité visible était inférieur à celui des compagnons n'appartenant pas à une minorité visible un an après avoir reçu leur certification

Les résultats sur le marché du travail des compagnons appartenant à une minorité visible un an après avoir reçu leur certification ont été comparés à ceux des compagnons n'appartenant pas à une minorité visible à l'aide des données fiscales du Fichier des familles T1 (FFT1). Il est important de préciser que les estimations sont basées sur tous les compagnons qui ont produit des déclarations de revenus et que certains compagnons pourraient ne pas avoir travaillé à temps plein toute l'année<sup>15</sup>. Il y avait de grandes variations entre les différents groupes de population, mais, de façon générale, les compagnons de minorités visibles présentaient des revenus d'emploi inférieurs à ceux n'appartenant pas à une minorité visible. Une partie de ces écarts pourraient être expliquées par les différences au niveau des types de métier dans lesquels ils obtiennent leur certificat ou encore d'autres caractéristiques dans les différents groupes de population qui vont être examinées dans les sections suivantes.

Pour les hommes, à l'exception des compagnons philippins<sup>16</sup>, les compagnons de minorités visibles avaient un revenu d'emploi médian significativement plus faible que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible (**tableau 1**)<sup>17</sup>. Un an après avoir reçu leur certification, les compagnons sud-asiatiques avaient le revenu médian le plus bas de tous les groupes, soit 51 900 \$, soit environ 20 % de moins que celui des compagnons n'appartenant pas à une minorité visible (65 600 \$). Parmi les groupes de population désignés comme appartenant à une minorité visible, les compagnons philippins avaient le revenu médian le plus élevé avec 67 000 \$, suivis des compagnons noirs, dont le revenu médian était de 61 500 \$.

Même si les écarts n'étaient pas aussi importants que ceux des compagnons masculins, des relations similaires ont été observées parmi les compagnes femmes<sup>18</sup>. Les compagnes latino-américaines avaient le revenu médian le plus faible de tous les groupes, soit 21 400 \$, et leur revenu médian était d'environ 15 % inférieur à celui des compagnes n'appartenant pas à une minorité visible (28 300 \$). À l'instar des hommes philippins, les compagnes philippines avaient le revenu médian le plus élevé (33 300 \$) parmi tous les groupes de population, y compris les compagnes n'appartenant pas à une minorité visible.

14. Cela donne à penser qu'il n'y avait pas de différences notables dans le choix des métiers spécialisés comme carrière entre les immigrants de minorités visibles et les non-immigrants. Selon une enquête récente, les parents immigrants préféraient que leurs enfants fréquentent les universités (Forum canadien sur l'apprentissage, 2021), et de telles perceptions des parents immigrants peuvent influencer sur les choix de carrière de leurs enfants (nés au Canada).

15. Étant donné que les données fiscales ne tiennent pas compte des heures ni des semaines de travail, il n'est pas possible d'ajuster les estimations. De plus, certains compagnons peuvent avoir gagné une partie ou la totalité de leur revenu d'emploi d'un lieu de travail non lié au métier pour lequel ils ont reçu leur certificat.

16. Il n'y avait pas de différences significatives entre les revenus d'emploi médians des compagnons philippins de sexe masculin et les compagnons de même sexe qui ne sont pas des minorités visibles.

17. Les revenus d'emploi médians sont indiqués dans le **tableau 1**. Voir le **tableau A2** pour des mesures différentes du revenu d'emploi.

18. Une partie de la grande différence de revenu médian entre les hommes et les femmes peut s'expliquer par des différences dans les métiers dans lesquels ils ont été certifiés. De nombreux métiers populaires auprès des compagnes femmes, comme ceux de coiffeur, de cuisinier et d'éducateurs de la petite enfance, ont des revenus inférieurs à ceux des métiers à prédominance masculine, comme ceux d'électricien en construction, de charpentier ou le mécanicien de chantier.

**Tableau 1**  
**Résultats sur le marché du travail des compagnons certifiés entre 2008 et 2017 un an après avoir obtenu leur certificat, selon le sexe et le groupe de population**

Unité	Compagnons qui ne sont pas membres de minorités visibles	Hommes					Latino-Américains / Latino-Américaines	Tous les autres groupes désignés
		Sud-Asiatiques	Chinois / Chinoises	Noirs / Noires	Philippins / Philippines			
Compagnons	personnes	350 030	8 610	5 850	4 690	3 570	3 450	8 910
Ont produit une déclaration de revenus	pourcentage	95,2	96,7**	96,6**	93,1**	96,7**	93,3*	95,2
Revenu d'emploi médian	dollar de 2018	65 600	51 900**	52 400**	61 500**	67 000	57 100**	52 500**
Ont déclaré un revenu provenant d'un travail autonome	pourcentage <sup>1</sup>	8,2	12,6**	13,7**	12,3**	7,7	11,4**	13,0**
Ont uniquement un revenu provenant d'un travail autonome	pourcentage <sup>1</sup>	1,9	4,2**	5,1**	3,1**	1,0**	2,8	5,8**
Cotisations syndicales versées	pourcentage <sup>1</sup>	51,6	35,9**	37,1**	51,7	40,3**	52,2	34,6**
Bénéficiaient d'un régime de pension agréé	pourcentage <sup>1</sup>	32,7	14,4**	12,9**	22,3**	18,9**	25,6**	15,4**
Situation de faible revenu après impôt	pourcentage <sup>1</sup>	1,6	6,6**	7,4**	3,6**	1,5	2,4	8,6**
Mobiles	pourcentage <sup>1</sup>	8,5	9,4	12,5**	8,9	7,2	5,4**	4,4**
Femmes								
Compagnons	personnes	45 300	1 850	920	1 430	690	640	2 700
Ont produit une déclaration de revenus	pourcentage	95,3	96,7	97,0	92,2*	97,8*	98,5**	96,7**
Revenu d'emploi médian	dollar de 2018	28 300	22 300**	26 100	26 000	33 300	21 400**	22 800**
Ont déclaré un revenu provenant d'un travail autonome	pourcentage <sup>1</sup>	13,7	11,7	11,2	11,3	10,6	14,9	13,5
Ont uniquement un revenu provenant d'un travail autonome	pourcentage <sup>1</sup>	5,0	5,5	5,8	5,2	4,8	5,8	7,3
Cotisations syndicales versées	pourcentage <sup>1</sup>	24,6	25,6	24,9	30,2*	26,2	17,2**	15,7**
Bénéficiaient d'un régime de pension agréé	pourcentage <sup>1</sup>	13,9	8,8**	12,2	17,6*	19,8*	6,4**	6,1**
Situation de faible revenu après impôt	pourcentage <sup>1</sup>	5,8	12,2**	10,8*	19,8**	4,7	16,3**	16,7**
Mobiles	pourcentage <sup>1</sup>	5,1	3,2*	4,3	3,8	3,5	2,8*	2,8*

\* valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres de minorités visibles ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres de minorités visibles ( $p < 0,01$ )

1. La part des compagnons parmi ceux ayant des dossiers dans les données fiscales.

Source : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (Système d'information sur les apprentis inscrits de 2008 à 2017, Recensement de 2016 et Fichier des familles T1 (FFT1) de 2009 à 2018).

## Les compagnons des minorités visibles et ceux n'appartenant pas à une minorité visible ont fait des choix de métier différents

Les compagnons des minorités visibles et ceux n'appartenant pas à une minorité visible ont fait des choix différents en ce qui concerne leur métier. Le revenu d'emploi médian varie considérablement d'un métier à l'autre. De plus, étant donné que les compagnons de différents métiers travaillent dans différentes industries, d'autres résultats sur le marché du travail — comme l'adhésion syndicale — dépendent des métiers. Certaines différences mentionnées précédemment dans les résultats sur le marché du travail peuvent être attribuables à ces facteurs.

La formation en apprentissage et la qualification des compagnons sont régies par les autorités provinciales et territoriales du Canada. Pour contribuer à définir des normes communes entre les métiers et faciliter la mobilité des travailleurs qualifiés dans l'ensemble du Canada, le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage gère le programme du Sceau rouge. Les compagnons de métiers désignés (métiers du Sceau rouge) qui ont réussi l'examen Sceau rouge reçoivent une mention Sceau rouge sur leur certificat de compétence provincial ou territorial. Le Sceau rouge, lorsqu'il est apposé sur un certificat de compétence provincial ou territorial, indique qu'une personne de métier a démontré les connaissances requises pour la norme nationale dans ce métier<sup>19</sup>. En général, les métiers du Sceau rouge avaient un revenu médian plus élevé que celui des métiers non Sceau rouge, et les compagnons œuvrant dans les métiers désignés Sceau rouge étaient plus mobiles que ceux œuvrant dans les métiers non Sceau rouge<sup>20</sup>.

19. Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (2020).

20. Voir Revenu d'emploi médian des compagnons ayant obtenu un certificat dans un métier sélectionné, deux et cinq ans après l'obtention du certificat, analyse transversale (tableau 37-10-0194-01) et Indicateurs de mobilité nette des compagnons nouvellement certifiés, un et trois ans après leur certification (tableau 37-10-0205-01).

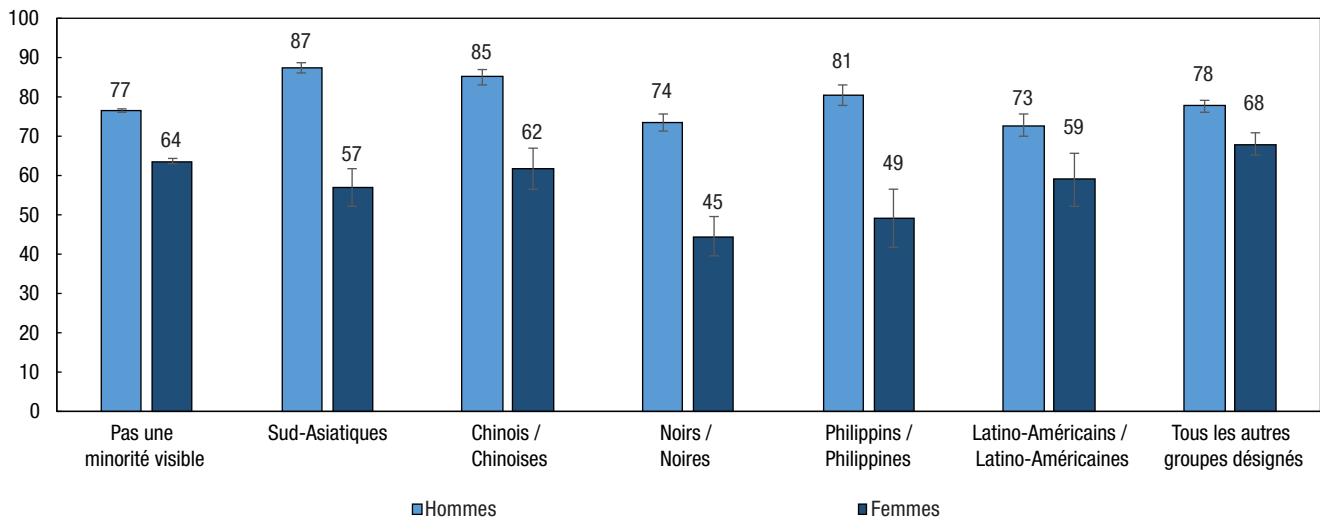
Chez les hommes, les compagnons de minorités visibles étaient plus susceptibles d'être certifiés dans un métier du Sceau rouge que les personnes n'appartenant pas à une minorité visible (**graphique 3**). Les compagnons sud-asiatiques (87 %) et chinois (85 %) avaient le pourcentage le plus élevé de compagnons certifiés dans un métier du Sceau rouge. Étant donné que la mention Sceau rouge fait reconnaître les compétences en dehors du territoire ayant accordé la certification, cela pourrait contribuer aux taux plus élevés de mobilité observés parmi les compagnons chinois de sexe masculin, qui sera expliqué plus en détail dans la section suivante.

Certains métiers qui étaient populaires auprès des femmes, comme ceux d'éducatrice de la petite enfance et d'adjointe au soutien informatique, ne sont pas des métiers du Sceau rouge. Par conséquent, les parts globales de compagnons certifiés dans les métiers du Sceau rouge étaient plus faibles parmi les femmes que parmi les hommes. Les compagnes noires (45 %) et philippines (49 %) étaient beaucoup moins susceptibles d'être certifiées dans un métier du Sceau rouge (et, par conséquent, étaient plus susceptibles d'être certifiées dans un métier non Sceau rouge) que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (64 %).

### Graphique 3

**Pourcentage de compagnons qui ont été certifiés dans un métier du Sceau rouge parmi les compagnons qui ont obtenu leur certificat entre 2008 et 2017, selon le sexe et le groupe de population**

pourcentage



**Note :** Les barres d'erreur représentent l'intervalle de confiance de 95 % des estimations.

**Source :** Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (Système d'information sur les apprentis inscrits de 2008 à 2017 et Recensement de 2016).

De plus, il y avait des différences notables entre les minorités visibles et les non-minorités visibles en ce qui concerne leur choix de métier (**tableau 2**).

Pour les compagnons masculins n'appartenant pas à une minorité visible, le métier de charpentier était l'un des métiers les plus populaires en termes de nombre de compagnons certifiés (11 %). Cependant, la menuiserie est un métier relativement moins populaire auprès des compagnons de minorités visibles. Peu de compagnons sud-asiatiques, chinois et philippins étaient certifiés charpentiers. Le taux variait d'un groupe à l'autre, de 1 % à 5 %, mais c'était loin d'être le métier le plus populaire auprès d'aucun groupe des minorités visibles.

En revanche, les métiers de mécanicien de véhicules automobiles et de cuisinier ont montré le rapport contraire. Ces deux métiers étaient plus populaires auprès de la plupart des hommes appartenant à une minorité visible que parmi ceux n'appartenant pas à une minorité visible. Environ 5 % des compagnons masculins n'appartenant pas à une minorité visible étaient des mécaniciens de véhicules automobiles, et cette proportion s'élevait à 15 % pour les hommes philippins, pour lesquels le métier de mécanicien de véhicules automobiles était le métier le plus populaire en termes de nombre de compagnons.

De même, le pourcentage de cuisiniers est plus élevé dans de nombreux groupes de population que parmi les hommes n'appartenant pas à une minorité visible. Même si peu d'hommes n'appartenant pas à une minorité visible étaient des cuisiniers accrédités (2 %), plus de 7 % des compagnons sud-asiatiques l'étaient<sup>21</sup>. Comme le revenu médian du cuisinier est inférieur à celui des autres métiers de la construction populaires parmi les hommes n'appartenant pas à une minorité visible, une partie de la grande différence de revenu d'emploi entre les compagnons appartenant à une minorité visible et n'appartenant pas à une minorité visible (**tableau 1**) pourrait s'expliquer par les différents choix de métier<sup>22</sup>.

Les compagnes de sexe féminin étaient concentrées dans un plus petit nombre de métiers que les hommes. Le métier de coiffeuse était le plus populaire auprès des femmes de tous les groupes de population, incluant les compagnes n'appartenant pas aux groupes des minorités visibles (40% d'entre elles avaient obtenu leur certificat de coiffeuse). Celui d'éducatrice de la petite enfance, un métier non Sceau rouge disponible uniquement en Ontario, était plus populaire auprès de tous les groupes de minorités visibles (9% à 19% selon les groupes de population) que parmi les groupes n'appartenant pas à une minorité visible (4 %).

Contrairement aux hommes appartenant à une minorité visible, il y avait moins de cuisinières certifiées chez les groupes de minorités visibles, à l'exception des femmes philippines, où plus de 11 % d'entre elles étaient des cuisinières certifiées.

**Tableau 2**  
**Distribution des métiers parmi les compagnons qui ont obtenu leur certificat entre 2008 et 2017, selon le sexe et le groupe de minorités visibles**

Unité	Compagnons qui ne sont pas membres de minorités visibles	Hommes					Latino- Américains / Latino- Américaines	Tous les autres groupes désignés
		Sud- Asiatiques	Chinois / Chinoises	Noirs / Noires	Philippines / Philippines			
Compagnons	personnes	350 030	8 610	5 850	4 690	3 570	3 450	8 910
Électricien en construction	pourcentage	13,9	16,5**	25,3**	14,3	12,5	12,7	15,5*
Charpentier	pourcentage	10,9	0,5**	1,3**	3,9**	1,4**	5,1**	2,3**
Mécanicien de véhicules automobiles	pourcentage	4,6	14,1**	14,0**	8,6**	15,1**	7,5**	15,0**
Soudeur	pourcentage	4,3	3,8	3,5	4,1	7,3**	4,2	6,8**
Plombier	pourcentage	4,3	4,5	3,9	4,6	1,3**	3,3	2,7**
Mécanicien industriel (de chantier)	pourcentage	3,7	7,4**	3,2	3,0	6,9**	1,6**	2,5**
Tuyauteur/monteur d'appareils de chauffage	pourcentage	3,5	3,8	1,5**	2,8	5,0*	2,7	2,2**
Mécanicien d'équipement lourd	pourcentage	3,0	1,7**	1,2**	2,4	2,5	1,8**	1,0**
Mécanicien de camions et transport	pourcentage	2,1	8,5**	1,8	4,9**	2,2	1,6	2,5
Cuisinier	pourcentage	1,5	7,4**	5,2**	2,0	3,9**	4,1**	3,5**
		Femmes						
Compagnes	pourcentage	45 300	1 850	920	1 430	690	640	2 700
Coiffeuse	pourcentage	40,4	50,9**	37,2	35,0*	31,2*	52,6**	58,8**
Adjointe, soutien en TI	pourcentage	5,5	11,0**	7,7	11,7**	6,4	8,9	3,1**
Cuisinière	pourcentage	5,5	3,0**	5,5	3,6	10,8	3,1*	4,6
Éducatrice de la petite enfance	pourcentage	4,2	19,4**	10,9**	17,9**	11,4	8,8**	11,5**

\* valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres de minorités visibles (p<0,05)

\*\* valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres de minorités visibles (p<0,01)

Source : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (Système d'information sur les apprentis inscrits de 2008 à 2017 et Recensement de 2016).

21. Le métier de cuisinier est un métier à certification facultative dans toutes les provinces et tous les territoires. Aucun certificat n'est requis pour travailler à titre de cuisinier.

22. Les données utilisées ayant été recueillies avant la pandémie de COVID-19 (les données les plus récentes ont été recueillies en 2018), cette étude n'a pas pu examiner les répercussions de la pandémie sur les compagnons. Cependant, le fait que les cuisiniers étaient plus courants parmi les compagnons de sexe masculin appartenant à une minorité visible et que le secteur des services d'hébergement et de restauration a subi les répercussions les plus importantes de la pandémie (Gellatly et McCormack, 2020) suggère que la pandémie a eu des répercussions accrues sur les compagnons de minorités visibles que sur ceux n'appartenant pas à une minorité visible.

## Le travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société était plus courant parmi les compagnons de sexe masculin appartenant à une minorité visible

Certains compagnons gagnaient une partie de leur revenu d'emploi d'un travail autonome<sup>23</sup>, et la proportion de ceux qui avaient un revenu provenant d'un travail indépendant au sein d'une entreprise non constituée en société variait selon les groupes de population<sup>24</sup>.

Pour les hommes, à l'exception des compagnons philippins, les compagnons de minorités visibles étaient plus susceptibles que les personnes n'appartenant pas à une minorité visible de déclarer un revenu provenant d'un travail autonome. Environ 8 % des compagnons n'appartenant pas à une minorité visible étaient des travailleurs autonomes, alors que le taux correspondant était d'environ 12 % pour la plupart des groupes de population désignés comme appartenant à une minorité visible. Les compagnons chinois avaient la plus grande part de travailleurs indépendants (14 %) et les compagnons philippins avaient le taux le plus faible (8 %).

La part globale de travailleurs autonomes était légèrement plus élevée parmi les compagnes de sexe féminin (de 11 % à 15 %) que parmi les compagnons de sexe masculin (de 8 % à 14 %). Cependant, il n'y avait pas de différence significative entre les compagnes de minorités visibles (de 11 % à 15 %) et celles qui ne sont pas membres de minorités visibles (14 %).

## Les compagnons de minorités visibles étaient moins susceptibles de travailler dans des lieux de travail syndiqués

La moitié des compagnons de sexe masculin n'appartenant pas à une minorité visible ont payé des cotisations syndicales un an après avoir reçu leur certification (52 %). Ce chiffre variait d'un groupe à l'autre, mais les compagnons de minorités visibles étaient en général moins susceptibles de le faire. De plus, comme les taux de syndicalisation varient selon les industries, les différents choix de métiers parmi les différents groupes de population pourraient être une autre raison à cette différence. Moins de deux sur cinq (40 %) des compagnons sud-asiatiques, chinois et ceux de la catégorie « Tous les autres groupes désignés » ont payé des cotisations syndicales. En revanche, les compagnons de sexe masculin noirs et latino-américains (52 %) avaient des parts similaires de ceux qui payaient des cotisations syndicales à celles des minorités non visibles (52 %).

Les taux globaux étaient beaucoup plus bas pour les compagnes. Environ une compagne non visible sur quatre (25 %) a payé des cotisations syndicales un an après avoir reçu sa certification, et les taux étaient similaires pour les compagnes sud-asiatiques, chinoises et philippines. Les compagnes noires avaient la plus grande part de celles qui payaient des cotisations syndicales parmi les compagnes (30 %), tandis que le chiffre était le plus faible pour les compagnes latino-américaines (17 %).

De même, pour les hommes, une plus petite proportion de compagnons de minorités visibles travaillait pour des employeurs offrant des régimes de pension agréés. Un tiers des compagnons de sexe masculin n'appartenant pas à une minorité visible avaient des régimes de pension agréés par l'entremise de leurs employeurs (33 %), une proportion plus grande que tous les taux pour les groupes des minorités visibles (allant de 13 % à 26 %). Aucun groupe de population n'avait des taux comparables ou supérieurs, les taux des autres groupes variant de 13 % à 26 %.

Pour les femmes, environ 14 % des compagnes n'appartenant pas à une minorité visible avaient des régimes de pension agréés. Les compagnes noires (18 %) et philippines (20 %) étaient plus susceptibles d'avoir de tels régimes, tandis que les compagnes sud-asiatiques et latino-américaines étaient moins susceptibles d'en avoir un (9 % et 6 %, respectivement).

23. Il y avait des compagnons qui gagnaient uniquement un revenu d'emploi provenant d'un travail autonome (« Avaient un revenu provenant uniquement d'un travail autonome » dans le **tableau 1**), mais la majorité de ceux qui avaient un revenu d'un travail autonome touchaient aussi des salaires ou des traitements.

24. Les propriétaires d'entreprise, c'est-à-dire ceux qui ont constitué leur entreprise en société, ne sont pas mentionnés sur le FFT1. Tous les travailleurs autonomes dans cette étude désignent uniquement ceux qui ont une entreprise non constituée en société.

## Les compagnons chinois de sexe masculin avaient le taux le plus élevé de mobilité interprovinciale

La mobilité interprovinciale est un facteur lié au revenu. En général, ceux qui effectuent des migrations interprovinciales ont tendance à avoir des revenus plus élevés que ceux qui n'en effectuent pas<sup>25</sup>. De plus, la facilitation de la mobilité interprovinciale des compagnons a été un objectif stratégique important compte tenu des préoccupations grandissantes concernant les déséquilibres régionaux des travailleurs exerçant un métier spécialisé<sup>26</sup>. La mobilité des compagnons est mesurée en comparant le secteur de compétence dans lequel ils ont obtenu leur certification à leur secteur de compétence de résidence ou d'emploi, un an après leur certification. Les compagnons sont considérés comme « mobiles » s'ils vivaient ou travaillaient à l'extérieur de la province ou du territoire de certification un an après leur certification.

Selon cette définition, 13 % des compagnons masculins chinois étaient mobiles, le taux le plus élevé de mobilité interprovinciale parmi tous les groupes de population examinés dans cette étude, y compris les hommes n'appartenant pas à une minorité visible, dont le taux était de 9 %. Tant parmi les hommes que parmi les femmes, les compagnons latino-américains et les compagnons de la catégorie « Tous les autres groupes désignés » avaient des taux de mobilité inférieurs à ceux de leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible.

## La plupart des compagnons de minorités visibles ont été certifiés en Ontario

En plus du choix de métiers, la répartition géographique du secteur de compétence ayant accordé la certification a également montré des différences entre les compagnons des minorités visibles et ceux n'appartenant pas à une minorité visible (**graphique 4**)<sup>27</sup>. Étant donné que le revenu d'emploi médian varie d'une province ou d'un territoire à l'autre — même pour le même métier —, la répartition géographique peut être un autre facteur associé aux différences observées dans les résultats sur le marché du travail.

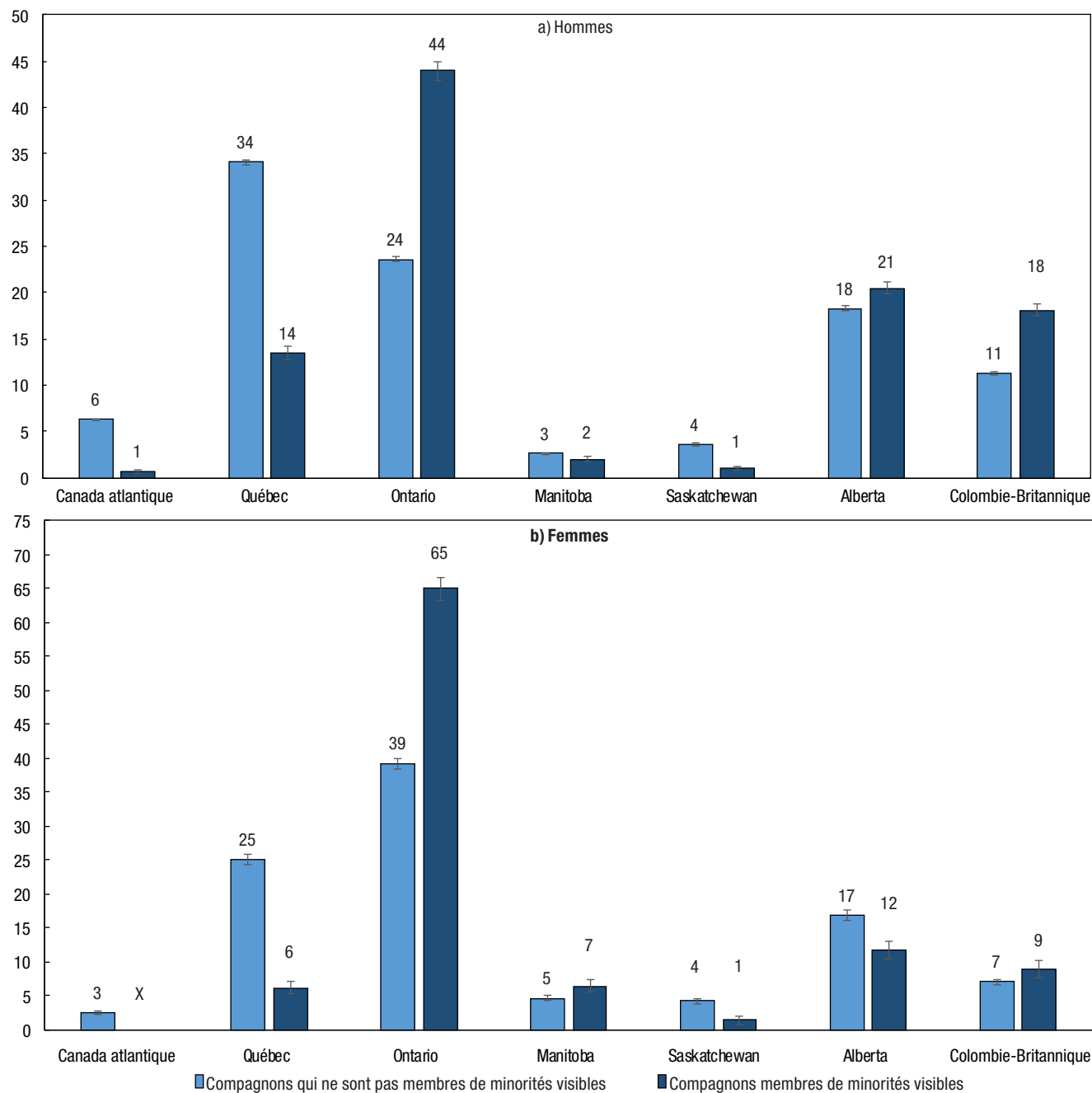
25. Il y a une tendance à la baisse de la mobilité interprovinciale au Canada ainsi que dans de nombreux autres pays développés. Cependant, Haan et Cardoso (2020) ont constaté le retour à la hausse observé de la mobilité interprovinciale au fil du temps.

26. May (2019) et Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (2020).

27. En raison du plus petit nombre d'observations, tous les groupes désignés ont été regroupés dans la catégorie « Compagnons de minorités visibles » dans le **graphique 4** et le **tableau A2** en annexe présente la répartition géographique de chaque groupe de population.

**Graphique 4**  
**Région de certification des compagnons qui ont obtenu leur certificat entre 2008 et 2017, selon le sexe et le groupe de minorités visibles**

pourcentage



X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

**Note :** Bien que les compagnons certifiés dans les territoires et les compagnes membres de minorités visibles du Canada atlantique aient été inclus aux fins d'analyse dans cette étude, ils ne figurent pas dans le graphique en raison des faibles nombres. Les barres d'erreur représentent l'intervalle de confiance de 95 % des estimations.

**Source :** Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (Système d'information sur les apprentis inscrits de 2008 à 2017 et Recensement de 2016).



Tant parmi les hommes que parmi les femmes, les pourcentages de compagnons certifiés au Québec étaient plus faibles parmi les compagnons de minorités visibles que parmi ceux n'appartenant pas à une minorité visible. Pour les hommes n'appartenant pas à une minorité visible, le Québec avait le plus grand nombre de certifications (34 % des compagnons de sexe masculin) au cours des 10 années étudiées dans cet article, et le deuxième en importance pour les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (25 %). En revanche, pour les compagnons de minorités visibles, l'Ontario avait le plus grand nombre de certifications pour les hommes et les femmes (44 % et 65 %, respectivement)<sup>28</sup>.

Étant donné l'importance que revêtent les métiers dans l'industrie pétrolière et gazière, l'Alberta était bien représentée parmi la population de compagnons par rapport à la taille de sa population générale, et de nombreux compagnons qui étaient mobiles vivaient ou travaillaient dans la province<sup>29</sup>. Pour les compagnons de minorités visibles, tant les hommes que les femmes, l'Alberta était, après l'Ontario, la deuxième province en importance en termes de nombre de certificats (21 % des hommes et 12 % des femmes). Chez les hommes, le pourcentage de compagnons certifiés en Alberta était plus élevé parmi les compagnons de minorités visibles (21 %) que parmi les non-membres de minorités visibles (18 %).

La plupart des groupes de population affichaient des répartitions comparables d'une région à l'autre, mais il y avait un certain nombre de différences (**tableau A2**). Parmi les hommes philippins, il y avait plus de compagnons ayant obtenu leur certificat en Alberta (1 340) qu'en Ontario (990), alors que l'Ontario comptait le plus grand nombre de compagnons certifiés tant chez les hommes que chez les femmes pour la plupart des groupes de minorités visibles,

De plus, pour la plupart des groupes désignés comme minorités visibles, le nombre de compagnons certifiés était moins élevé au Québec que dans d'autres provinces comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Cependant, pour les compagnons noirs et latino-américains des deux sexes, le Québec comptait le deuxième plus grand nombre de compagnons dans tous les groupes après l'Ontario.

## Beaucoup de compagnons de minorités visibles étaient des travailleurs qualifiés

Il existe deux voies principales pour devenir compagnon certifié au Canada. La première voie consiste à suivre un programme de formation des apprentis, où les apprentis doivent compléter des périodes de formation en classe et en milieu de travail<sup>30</sup>. Les apprentis sont alors éligibles à un examen de qualification et, s'ils le réussissent, ils ont droit au titre de compagnons certifiés. La deuxième voie est pour ceux qui ont déjà une vaste expérience dans le métier. Ce dernier groupe, appelé 'travailleurs qualifiés', peut se présenter à l'examen sans avoir à suivre un programme de formation des apprentis.

En général, les travailleurs qualifiés étaient plus courants parmi les compagnons de minorités visibles (**graphique 5**). Environ un compagnon de sexe masculin sur quatre pour ceux n'appartenant pas à une minorité visible était un travailleur qualifié (27 %), mais tous les groupes de population désignés comme minorités visibles comptaient des proportions plus élevées de travailleurs qualifiés. Environ trois compagnons sud-asiatiques de sexe masculin sur cinq (59 %) sont devenus certifiés sans avoir suivi un programme de formation des apprentis, le pourcentage le plus élevé de tous les groupes.

Les travailleurs qualifiés étaient moins courants parmi les femmes que parmi les hommes. Moins d'une compagne sur cinq pour celles n'appartenant pas à une minorité visible a reçu son certificat d'ouvrière qualifiée (18 %). En revanche, plus d'une compagne sud asiatique sur quatre (27 %) était une ouvrière qualifiée. Les parts d'ouvrières qualifiées parmi les compagnes noires (16 %) et philippines (17 %) étaient similaires à ceux des compagnes n'appartenant pas à une minorité visible.

28. Dans la population générale, selon le recensement de 2016, une personne sur deux (51 %) désignée comme membre d'une minorité visible vivait en Ontario (Statistique Canada, 2017).

29. Voir Statistique Canada (2021a).

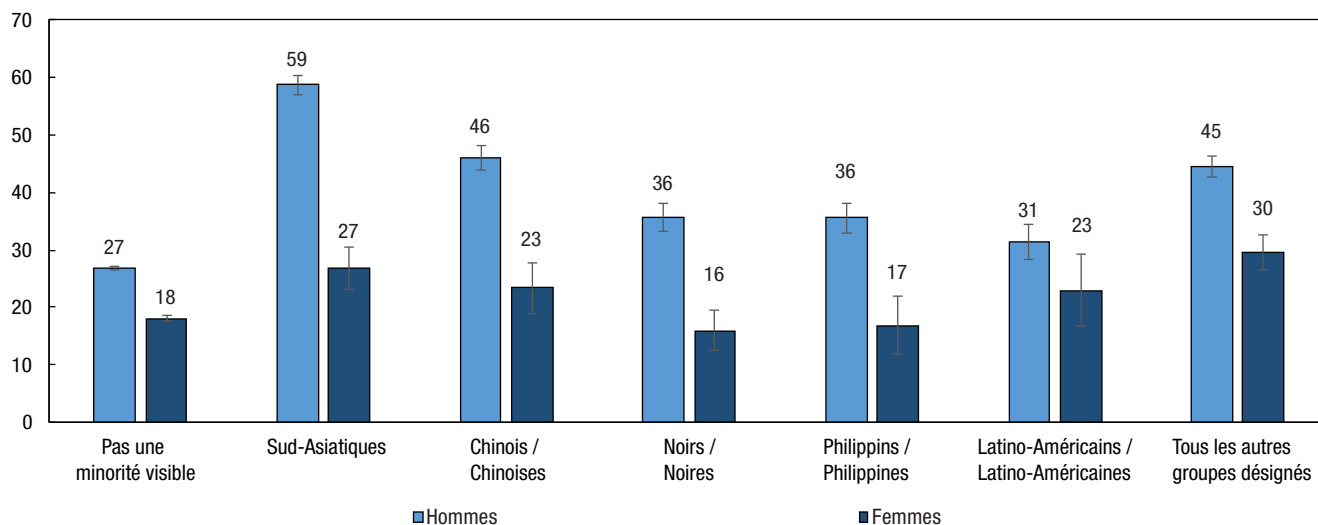
30. Les détails varient selon les métiers et les secteurs de compétence, mais on s'attend généralement à ce que les apprentis consacrent de 80 % à 90 % de leur temps à la formation en cours d'emploi et de 10 % à 20 % à la formation technique en classe. La durée nominale de l'ensemble de la formation varie de 1 à 5 ans, mais de nombreux apprentis ont mis plus de temps à recevoir des certificats (Jin, Langevin, Lebel et Haan, 2020).



Étant donné que la plupart des compagnons appartenant à des minorités visibles étaient des immigrants (**graphique 2**), la part plus importante qu'occupent les travailleurs qualifiés parmi les minorités visibles donne à penser que bon nombre d'entre eux ont peut-être reçu une formation (et ont obtenu leur certificat) dans leur pays d'origine avant d'immigrer au Canada en tant que travailleurs exerçant un métier spécialisé<sup>31</sup>.

**Graphique 5**  
**Pourcentage de travailleurs qualifiés parmi les compagnons qui ont obtenu leur certificat entre 2008 et 2017, selon le sexe et le groupe de population**

pourcentage



**Note :** Les barres d'erreur représentent l'intervalle de confiance de 95 % des estimations.

**Source :** Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (Système d'information sur les apprentis inscrits de 2008 à 2017 et Recensement de 2016).

Les différents choix de cheminements entre les compagnons appartenant à une minorité visible et ceux n'appartenant pas à une minorité visible pourraient expliquer certaines des différences de revenus observées après leur certification (**tableau 1**), étant donné que les travailleurs qualifiés ont tendance à avoir un revenu d'emploi inférieur à celui des apprentis compagnons après avoir obtenu leur certificat<sup>32</sup>. Étant donné que la majorité de la formation en apprentissage au Canada est donnée en milieu de travail grâce à des possibilités d'emploi, les compagnons qui ont terminé leur formation en apprentissage avaient probablement de meilleurs liens avec les réseaux professionnels, tant formels qu'informels, et trouvaient plus facilement des emplois mieux rémunérés que les travailleurs qualifiés.

## Chez les hommes, une partie de la différence entre les revenus médians des membres de minorités visibles et ceux des personnes n'appartenant pas à une minorité visible pourrait s'expliquer par d'autres facteurs

Les résultats décrits dans les sections précédentes ont montré que les compagnons de minorités visibles avaient des caractéristiques différentes de celles des personnes n'appartenant pas à une minorité visible, qui pourraient affecter le revenu médian. Pour tenir compte de ces caractéristiques, la différence entre les revenus médians a été étudiée à l'aide de modèles de régression liés aux revenus des compagnons.

31. La part d'immigrants était plus élevée parmi les travailleurs qualifiés que parmi ceux ayant suivi un programme de formation des apprentis.

32. Dans une analyse longitudinale du revenu d'emploi de tous les compagnons ayant obtenu leur certificat en 2014, les travailleurs qualifiés touchaient des revenus plus élevés que ceux qui avaient terminé leur formation d'apprenti avant d'avoir reçu leur certification, mais l'écart a disparu une fois qu'ils ont obtenu leur certificat. Au cours de l'année de certification, 2014, le revenu d'emploi médian des compagnons qui ont terminé leur formation était de 6,3 % plus élevé que celui des travailleurs qualifiés (Statistique Canada, 2021a).

Trois modèles de régression ont été estimés, pour les hommes et les femmes séparément (**tableau 3**). Premièrement, aucune variable de contrôle autre que les groupes de minorités visibles n'a été incluse (modèle 1) pour mesurer la différence totale des revenus médians<sup>33</sup>. Deuxièmement, les différences dans les métiers ont été contrôlées en utilisant une série de variables nominales pour certains métiers (modèle 2). Troisièmement, outre les métiers, un certain nombre d'autres caractéristiques (statut d'immigration, appartenance syndicale, qualification professionnelle, région de certification, mobilité, travail indépendant et âge au moment de la certification) ont été contrôlées (modèle 3).

Chez les hommes, à l'exception des compagnons philippins, les compagnons appartenant à une minorité visible dans certains métiers touchaient un revenu d'emploi médian significativement plus faible que celui des compagnons n'appartenant pas à une minorité visible (modèle 1). Une partie importante de la différence pourrait s'expliquer par les différences dans les métiers dans lesquels ils ont obtenu leur certificat. Si les compagnons appartenant à une minorité visible avaient obtenu leur certification dans les mêmes métiers que ceux n'appartenant pas à une minorité visible, le modèle a révélé que l'écart de revenu serait réduit de 20 % pour se chiffrer à 70 %, selon le groupe (modèle 2).

L'écart s'est réduit davantage lorsque des caractéristiques supplémentaires ont été contrôlées. Dans le modèle 3, où les différences dans les autres caractéristiques et métiers sont contrôlées, il n'y avait pas de différences statistiquement significatives entre les compagnons n'appartenant pas à une minorité visible et les hommes noirs, latino-américains et philippins. En revanche, bien que les écarts de revenu estimés soient plus petits que ceux du modèle 1, les compagnons sud-asiatiques et chinois touchaient un revenu médian qui était inférieur de plus de 9 000 \$ à celui des compagnons n'appartenant pas à une minorité visible ayant le même ensemble de caractéristiques considéré dans le modèle.

En revanche, les facteurs pris en compte dans cette étude ne pouvaient expliquer la majeure partie de l'écart de revenu des compagnes. En l'absence de contrôle, dans le modèle 1, la différence de revenu médian mesurée variait de -5 300 \$ (parmi les compagnes sud-asiatiques) à +3 100 \$ (parmi les compagnes philippines). Aucune différence statistiquement significative n'a été relevée pour le revenu médian des compagnes chinoises, noires et philippines par rapport à celui des compagnes n'appartenant pas à une minorité visible. Les métiers avaient une faible incidence ou masquaient une partie des écarts de revenu sous-jacents pour les compagnes selon les groupes de population. Lorsque les métiers étaient contrôlés (modèle 2), l'écart est demeuré pratiquement le même pour les compagnes chinoises ou s'est même accru pour certains groupes, ce qui signifie que de nombreuses compagnes de minorités visibles étaient accréditées dans des métiers offrant des revenus plus élevés que ceux des compagnes n'appartenant pas à une minorité visible. Cela est attribuable à la concentration plus élevée de compagnes n'appartenant pas à une minorité visible que de membres de minorités visibles dans le métier de coiffeuse ou coiffeur, lequel affichait un revenu d'emploi médian inférieur à celui des autres métiers<sup>34</sup>.

D'autres caractéristiques, comme le statut d'immigrant et l'adhésion syndicale, pourraient expliquer une petite partie de l'écart dans le modèle 2. Lorsque d'autres contrôles sont introduits (modèle 3), les écarts de revenu ont légèrement diminué par rapport aux estimations du modèle 2, laissant la majorité de l'écart de revenu estimé non imputé.

33. En raison du plus petit nombre de compagnons de minorités visibles, il existe de nombreux métiers où aucun ou très peu de compagnons de minorités visibles sont certifiés. Ces métiers ne peuvent pas être étudiés dans l'analyse du modèle lorsque la différence des choix de métier est prise en compte. Aux fins de comparaison à l'aide des modèles de régression de cette section, les métiers ayant aucun ou très peu de compagnons de minorités visibles certifiés sont enlevés de l'échantillon. Cette restriction a eu pour effet de réduire la taille des échantillons. Par conséquent, les résultats du modèle 1 ne sont pas équivalents aux estimations du **tableau 1**, où des compagnons de tous les métiers sont utilisés. Voir le **tableau A2** pour la liste des métiers sélectionnés utilisés dans l'analyse de régression.

34. Environ 70 % des compagnes n'appartenant pas à une minorité visible et 63 % des membres de minorités visibles sont certifiées comme coiffeuses (en raison de la restriction des métiers prise en compte dans l'analyse de régression, ces pourcentages sont différents des estimations présentées au **tableau 2**). Le revenu d'emploi médian d'une coiffeuse un an après avoir reçu sa certification était de 21 800 \$, soit environ 10 000 \$ de moins que les autres métiers considérés (éducatrice de la petite enfance, cuisinière et adjointe au soutien informatique).

**Tableau 3**  
**Revenu d'emploi médian (en dollars constants de 2018) des compagnons membres de minorités visibles certifiés entre 2008 et 2017 dans certains métiers, par rapport aux compagnons n'appartenant pas à une minorité visible, un an après la certification, selon le sexe**

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	Hommes		
Sud-Asiatiques	-16 712**	-13,450**	-9 426**
Chinois	-17 518**	-11,431**	-9 252**
Noirs	-5 648**	-2,359	-442
Philippins	-632	2,492**	-1 101
Latino-Américains	-6 339*	-1,822	571
Tous les autres groupes désignés	-13 010**	-6,821**	-3 377**
Nombre d'observations	225,610		
	Femmes		
Sud-Asiatiques	-5 312**	-6 759**	-5 754**
Chinoises	-1 333	-1 422	-2 130*
Noires	-953	-2 729	-487
Philippines	3 104	-912	331
Latino-Américaines	-5 015**	-4 292**	-3 354**
Tous les autres groupes désignés	-3 542**	-3 562**	-3 206**
Nombre d'observations	29,790		
Échantillon témoin	Métier	Métier, immigrant, travailleur qualifié, mobilité, affiliation syndicale, région, travail autonome, âge	

\* valeur significativement différente des estimations des compagnons n'appartenant pas à une minorité visible ( $p < 0,05$ )

\*\* significativement différente des estimations des compagnons n'appartenant pas à une minorité visible ( $p < 0,01$ )

Source : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (Système d'information sur les apprentis inscrits de 2008 à 2017, Recensement de 2016 et FFT1 de 2009 à 2018).

## Conclusions

On en savait peu sur les minorités visibles dans les métiers spécialisés en raison du manque de sources de données à grande échelle convenant à l'analyse avant l'introduction de la PLEMT. À l'aide des données de la PLEMT, cette étude a examiné les compagnons de minorités visibles.

Les compagnons appartenant à une minorité visible avaient, en général, de moins bons résultats sur le marché du travail que ceux n'appartenant pas à une minorité visible. Cependant, une grande hétérogénéité a été constatée parmi les compagnons de différents groupes de population désignés comme minorités visibles. Tant pour les hommes que pour les femmes, les compagnons philippins affichaient les revenus d'emploi médians les plus élevés parmi les compagnons de minorités visibles et n'ont affiché aucune différence significative par rapport aux compagnons n'appartenant pas à une minorité visible. En revanche, les compagnons sud-asiatiques gagnaient le revenu d'emploi médian le moins élevé.

Cette étude a révélé que les compagnons de minorités visibles ont fait des choix différents pour ce qui est de leur carrière dans les métiers et qu'une partie des écarts dans le revenu d'emploi médian des compagnons de sexe masculin pouvait s'expliquer par ces différences. Étant donné que les compagnons de différents métiers travaillent dans différents secteurs et environnements, ces résultats suggèrent que les membres de minorités visibles et les personnes n'appartenant pas à une minorité visible peuvent faire face à des ensembles de défis distincts.

Bien que cette étude ait pu déterminer que le choix du métier et les caractéristiques contribuaient à l'écart de revenu entre les compagnons de minorités visibles et ceux n'appartenant pas à une minorité visible, en raison de la nature descriptive du SIAI, elle n'a pas pu expliquer pourquoi ils ont fait des choix différents. Les raisons motivant leurs choix différents peuvent être importantes pour améliorer notre compréhension des compagnons de minorités visibles, et cela sera le sujet d'études futures.

## Sources de données, méthodes et définitions

### Sources de données

La présente étude est fondée sur des données de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT). La PLEMT a été créée par Statistique Canada afin de permettre de combiner les renseignements anonymisés tirés du système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) et du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), ainsi que des renseignements anonymisés provenant d'autres ensembles de données administratives. Le SIAI fournit des renseignements sur les personnes inscrites à une formation et celles obtenant une certification dans un métier pour lequel il existe un programme d'apprentissage.

Étant donné que le SIAI ne contient aucun renseignement sur l'appartenance d'une personne à une minorité visible, la réponse au Recensement de la population de 2016 est utilisée pour identifier les compagnons désignés comme membres de minorités visibles. Pour diverses raisons, il est possible que la réponse dans le Recensement de 2016 n'ait pas saisi le groupe de population exact auquel appartient la personne au moment visé par cet article. Pour plus de renseignements, consultez la définition de « minorité visible de la personne » que donne le recensement<sup>35</sup>. Environ 25 % des compagnons du SIAI ont répondu au questionnaire détaillé du recensement, qui comprend des questions sur les groupes de population, et ces enregistrements ont été pondérés en utilisant les poids de sondage du Recensement de 2016 dans l'analyse<sup>36</sup>.

La population d'intérêt pour cette étude est constituée des compagnons qui ont répondu au Recensement de 2016, qui ont obtenu leur certificat entre 2008 et 2017 et qui étaient âgés de 54 ans ou moins au cours de l'année de l'obtention du certificat. Même si la majorité des compagnons n'avaient obtenu qu'un seul certificat, il n'est pas rare de voir une personne en recevoir plusieurs d'un métier à l'autre ou d'un secteur de compétence à l'autre. Dans cette étude, seul l'enregistrement correspondant au certificat le plus récent pour individu est pris en compte. Si un compagnon avait reçu plusieurs certificats le même jour, l'un d'entre a été choisi au hasard.

Le Fichier des familles T1 (FFT1) est utilisé comme source d'information relative au revenu et au marché du travail. Étant donné que les fichiers fiscaux ne contiennent pas d'information sur la période ou la durée d'emploi, il est possible que certains des compagnons inclus dans la présente étude n'aient pas travaillé à temps plein toute l'année. De plus, le revenu utilisé dans cette étude est le montant total du revenu d'emploi au cours de l'année civile, dont une partie ou la totalité du montant pourrait être gagnée dans un lieu de travail non lié au métier pour lequel le compagnon a reçu son certificat.

### Méthodes

Pour effectuer des tests de signification statistique et pour calculer l'intervalle de confiance des estimations, les erreurs-types sont estimées par la méthode modifiée par répliques répétées équilibrées en utilisant les poids de répliques du Recensement de 2016. Consultez le Rapport technique du Recensement de 2016 : Échantillonnage et pondération pour plus de renseignements<sup>37</sup>.

Toutes les estimations sont arrondies pour protéger la confidentialité. Pour assurer la fiabilité des estimations, les estimations sont supprimées si les chiffres arrondis sont inférieurs à un certain seuil.

### Définitions

Un **compagnon** est une personne qui a réussi l'examen de qualification et qui a reçu son certificat de qualification de l'autorité responsable de la formation d'apprenti. On peut devenir compagnon soit par la formation d'apprenti, soit en passant l'examen sans devenir un apprenti inscrit. Lorsqu'une distinction est nécessaire, ce dernier est appelé un **travailleur qualifié**.

35. Minorité visible de la personne (Statistique Canada, 2015).

36. Seul l'échantillon de compagnons (ceux qui avaient des dossiers dans le SIAI) a été utilisé dans l'analyse, à l'exception des parties où la population de compagnons a été comparée à la population canadienne dans son ensemble, plus précisément les **graphiques 1 et 2**.

37. Rapport technique du Recensement de 2016 : Échantillonnage et pondération (Statistique Canada, 2018).

La **mobilité** est définie en comparant le secteur de compétence ayant accordé la certification et le secteur de compétence de résidence ou d'emploi dans un an après la certification. Les compagnons sont **mobiles** s'ils ont déclaré des impôts ou s'ils ont eu des revenus d'emploi à l'extérieur de la province ou du territoire de certification. La même définition est utilisée dans les tableaux 37-10-0205-01 et 37-10-0204-01<sup>38</sup>.

Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par **minorités visibles** « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Le Recensement de 2016 contenait des questions par rapport à l'identification des groupes de population qui ont été utilisées pour établir les chiffres de la population des minorités visibles. Statistique Canada désigne certains groupes de population comme des minorités visibles. Bien que le Recensement de 2016 ait dénombré 12 groupes de minorités visibles, les 5 plus grands groupes (les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins et les Latino-Américains) sont utilisés pour une analyse distincte des groupes de la population et les personnes appartenant à d'autres groupes sont regroupées dans la catégorie « Tous les autres groupes désignés ». En raison de la nature de l'agrégation, les individus appartenant aux mêmes groupes de population ont des origines diversifiées, telles que le statut d'immigrant, le lieu de naissance et l'origine ethnique ou culturelle.

Le revenu d'emploi correspond à la somme des salaires ou traitements, des autres revenus d'emploi et du revenu net provenant d'un travail indépendant. Il comprend également les revenus d'emploi exempts d'impôt touchés par les Indiens inscrits. Le revenu net provenant d'un travail autonome peut être positif, négatif ou égal à zéro. Par conséquent, un petit nombre de compagnons ayant un revenu provenant du travail indépendant inclus dans l'analyse avaient un revenu négatif. Tous les revenus sont ajustés en fonction de l'inflation en dollars constants de 2018 à l'aide de l'Indice des prix à la consommation.

## Annexe

### Annexe 1 Mesures différentes du revenu d'emploi

Le **revenu d'emploi** médian de tous les compagnons (avec des dossiers dans les données fiscales) est indiqué dans le **tableau 1**. L'utilisation de la moyenne plutôt que de la médiane gonfle les niveaux d'environ 5 000 \$. Cela donne à penser que la distribution du revenu d'emploi est désaxée vers la droite ou qu'un petit nombre de compagnons gagnent un revenu d'emploi très élevé.

Comme mentionné, certains compagnons rapportaient un revenu de travail autonome. L'exclusion de ces derniers affecte également les estimations et abaisse généralement le niveau. Cela signifie que ceux qui tirent un revenu d'un travail autonome ont un revenu plus faible que ceux qui n'en tirent pas.

Bien que les niveaux varient selon la mesure utilisée, la relation globale entre les groupes de population reste la même.

38. Voir Indicateurs de mobilité interprovinciale et territoriale des compagnons certifiés, 2008 à 2018 (Statistique Canada, 2021b) pour de plus amples renseignements.

**Tableau A1**  
**Mesures différentes du revenu d'emploi des compagnons certifiés entre 2008 et 2017 un an après avoir obtenu leur certificat, selon le sexe et le groupe de population**

		Compagnons qui ne sont pas membres de minorités visibles	Sud- Asiatiques	Chinois / Chinoises	Noirs / Noires	Philippines / Philippines	Latino- Américains / Latino- Américaines	Tous les autres groupes désignés
Unité		Hommes						
Compagnons	personnes	350 030	8 610	5 850	4 690	3 570	3 450	8 910
Ont produit une déclaration de revenus	pourcentage	95,2	96,7**	96,6**	93,1**	96,7**	93,3*	95,2
Revenu d'emploi médian	dollar de 2018	65 600	51 900**	52 400**	61 500**	67 000	57 100**	52 500**
Revenu d'emploi médian des compagnons, à l'exclusion de ceux ayant un revenu d'un travail autonome	dollar de 2018	66 900	54 200**	56 300**	63 000**	68 100	59 200**	55 700**
Revenu d'emploi moyen	dollar de 2018	69 600	55 920**	57 320**	63 330**	72 670**	59 870**	55 800**
Revenu d'emploi moyen des compagnons, à l'exclusion de ceux ayant un revenu d'un travail autonome	dollar de 2018	71 000	58 050**	60 760**	65 710**	74 170**	61 650**	59 200**
		Femmes						
Compagnons	personnes	45 300	1 850	920	1 430	690	640	2 700
Ont produit une déclaration de revenus	pourcentage	95,3	96,7	97,0	92,2*	97,8*	98,5**	96,7*
Revenu d'emploi médian	dollar de 2018	28 300	22 300**	26,100	26,000	33,300	21,400**	22,800**
Revenu d'emploi médian des compagnons, à l'exclusion de ceux ayant un revenu d'un travail autonome	dollar de 2018	29 500	23 100**	28,900	26,800*	36,000**	22,900**	24,100**
Revenu d'emploi moyen	dollar de 2018	33 600	23 500**	30,800*	29,000**	34,600	23,400**	24,300**
Revenu d'emploi moyen des compagnons, à l'exclusion de ceux ayant un revenu d'un travail autonome	dollar de 2018	35 300	24 600**	31,700*	29,500**	36,600	24,900**	24,900**

\* valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres de minorités visibles (p<0,05)

\*\* valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres de minorités visibles (p<0,01)

1. The share of journeypersons out of those who have records in the tax files.

Source : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (Système d'information sur les apprentis inscrits de 2008 à 2017, Recensement de 2016 et FFT1 de 2009 à 2018).

## Annexe 2 Répartition géographique des compagnons de minorités visibles

**Tableau A2**
**Compagnons de minorités visibles, selon le secteur de compétence ayant accordé la certification, compagnons certifiés entre 2008 et 2017, selon le sexe**

Secteur de compétence	Compagnons	Compagnons membres de minorités visibles						Tous les autres groupes désignés
		Tous	Sud-Asiatiques	Chinois / Chinoises	Noirs / Noires	Philippines / Philippines	Latino-Américains / Latino-Américaines	
Hommes								
Canada	382 430	34 780	8 570	5 770	4 660	3 540	3 430	8 820
Canada atlantique	22 000	240	x	x	100	x	x	x
Terre-Neuve-et-Labrador	5 750	40	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	1 260	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	6 940	130	x	x	50	x	x	x
Nouveau-Brunswick	8 040	50	x	x	x	x	x	x
Québec	122 600	4 680	240	220	1 010	80	1 070	2 050
Ontario	97 490	15 280	4 850	2 670	2 050	990	1 300	3 410
Manitoba	9 850	720	80	80	110	230	60	160
Saskatchewan	12 780	380	40	40	110	70	40	80
Alberta	71 070	7 150	1 500	940	960	1 340	620	1 790
Colombie-Britannique	45 830	6 310	1 810	1 790	310	810	310	1 290
Territoires	810	x	x	x	x	x	x	x
Femmes								
Canada	53 200	8 150	1 830	920	1 410	670	630	2 690
Canada atlantique	1 130	x	x	x	x	x	x	x
Terre-Neuve-et-Labrador	380	x	x	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	150	x	x	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	320	x	x	x	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	290	x	x	x	x	x	x	x
Québec	11 680	500	40	x	140	x	150	120
Ontario	23 040	5 290	1 450	460	1 090	340	380	1 570
Manitoba	2 660	530	50	50	x	80	x	290
Saskatchewan	2 080	120	x	x	x	x	x	60
Alberta	8 610	960	150	170	100	100	50	390
Colombie-Britannique	3 930	710	110	210	x	110	x	240
Territoires	70	x	x	x	x	x	x	x

**Note :** Pour préserver la confidentialité et garantir la qualité des estimations, tous les chiffres sont arrondis et les cellules inférieures à un certain seuil sont supprimées. Les cellules supprimées sont indiquées par un « x ». En raison de l'arrondissement, la somme des régions ou des groupes de population peut être différente de leur total respectif.

**Source :** Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (Système d'information sur les apprentis inscrits de 2008 à 2018 et Recensement de 2016).

## Annexe 3 Liste des métiers sélectionnés

Dans l'analyse de régression (**tableau 3**), pour tenir compte des différences en ce qui concerne le choix des métiers, il était nécessaire d'avoir un nombre suffisant d'observations pour chaque métier. En raison de la plus petite taille de la population de compagnons de minorités visibles par rapport aux compagnons n'appartenant pas à une minorité visible, il y avait de nombreux métiers où aucun ou très peu de compagnons de minorités visibles étaient certifiés. Pour obtenir des estimations fiables, les métiers ont été inclus dans l'analyse de régression seulement s'il y a un nombre suffisant d'observations pour les 7 groupes de population pris en compte dans cette étude.

**Tableau A3**  
**Métiers sélectionnés utilisés dans l'analyse de régression**

<b>Hommes</b>	
Mécanicien de véhicules automobiles	Adjoint, soutien en technologie de l'information
Charpentier	Machiniste
Électricien en construction	Plombier
Cuisinier	Mécanicien en réfrigération et d'air climatisé
Coiffeur	Ferblantier
Essayeur de frigorigène halocarboné (véhicules)	Tuyauteur/monteur d'appareils de chauffage
Mécanicien d'équipement lourd	Mécanicien de camions et transport
Électricien industriel	Soudeur
Mécanicien industriel (de chantier)	
<b>Femmes</b>	
Cuisinière	Coiffeuse
Éducatrice de la petite enfance	Adjointe, soutien en technologie de l'information

**Source** : Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (Système d'information sur les apprentis inscrits de 2008 à 2018 et Recensement de 2016).



## Bibliographie

Chen, W.-H., & Hou, F. (2019). Mobilité intergénérationnelle au chapitre de la scolarité et résultats sur le marché du travail : variation parmi la deuxième génération d'immigrants au Canada. *Direction des études analytiques : documents de recherche*.

Cocolakis-Wormstall, M. (2018). *Pénurie de main-d'œuvre: un problème tenace*. Ottawa : Banque de développement du Canada.

Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage. (2021). [Programme du Sceau rouge](https://www.red-seal.ca/about/pr.4gr.1m-fra.html). <https://www.red-seal.ca/about/pr.4gr.1m-fra.html>.

ConstruForce Canada. (2020). *Regard prospectif – Construction et maintenance, Résumé national, 2020 - 2029*. ConstruForce Canada.

Forum canadien sur l'apprentissage. (2010). *Ménager une place à la diversité et créer des possibilités de carrière dans les métiers spécialisés*.

Forum canadien sur l'apprentissage. (2021). *Immigrant Parent Perceptions of Careers in the Skilled Trades*. Forum canadien sur l'apprentissage.

Frank, K., & Frenette, M. (2019). Quelle est la situation sur le marché du travail des femmes suivant des programmes d'apprentissage à prédominance masculine? *Direction des études analytiques : documents de recherche*.

Frank, K., & Jovic, E. (2017). Enquête nationale auprès des apprentis : Vue d'ensemble du Canada 2015. Statistique Canada.

Frenette, M., Lu, Y., & Chen, W. (2019). L'expérience d'études postsecondaires et les premiers résultats sur le marché du travail des titulaires de permis d'études internationaux. *Direction des études analytiques : documents de recherche*.

Garnett, P., & Feng, a. H. (2013). Why Immigrant Background Matters for University Participation: A Comparison of Switzerland and Canada. *International Migration Review*, pp. 612-642.

Gellatly, G., & McCormack, C. (2020). Développements récents de l'économie canadienne 2020 : COVID-19, quatrième édition. *Aperçus économiques*.

Haan, M., & Cardoso, M. (2020). Job changing and internal mobility: Insights into the “declining duo” from Canadian administrative data. *Population, Space and Place*.

Jin, H., Langevin, M., Lebel, A., & Haan, M. (2020). Facteurs associés à l'achèvement d'une formation d'apprenti au Canada. *Regards sur la société canadienne*.

May, B. (2019). *Pénuries de main-d'œuvre et solutions dans l'industrie de la construction de la RGTH*. La Chambre des communes.

McQuillan, K. (2013). All the workers we need: Debunking Canada's labour-shortage fallacy. *The School of Public Policy Research Papers*.

Prism Economics and Analysis. (2019). *Demandes d'apprentis dans les 10 principaux métiers désignés Sceau rouge : Rapport national d'information sur le marché du travail de 2019*. Forum canadien sur l'apprentissage.

Statistique Canada. (2015). [Minorité visible de la personne](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=45152). [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var\\_f.pl?Function=DEC&Id=45152](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=45152).

Statistique Canada. (2017). Recensement 2016 Tableau des données 98-400-X2016277.

Statistique Canada. (2018). [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2016](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-306/index-fra.cfm). <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-306/index-fra.cfm>.

Statistique Canada. (2019). Estimations de la population du Canada : âge et sexe, 1<sup>er</sup> juillet 2019. *Le Quotidien*.

Statistics Canada. (2020). Experiences of discrimination during the COVID-19 pandemic. *The Daily*.

Statistique Canada. (2021a). Indicateurs de gains et de mobilité des compagnons nouvellement certifiés au Canada, 2018. *Le Quotidien*.

Statistique Canada. (2021b). Indicateurs de mobilité interprovinciale et territoriale des compagnons certifiés, 2008 à 2018. *Guides de référence technique pour la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail*.

Turcotte, M. (2020). Résultats du Recensement de 2016 : Parcours scolaire et intégration au marché du travail des jeunes Noirs au Canada. *Regards sur la société canadienne*.